

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2808 - MARDI 10 JANVIER 2017

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE POINTE-NOIRE

Le début des travaux
envisagé courant
mai-juin 2017

Le projet de la zone économique spéciale de Pointe-Noire devrait logiquement atteindre, au cours de cette année, une phase cruciale avec le lancement imminent des travaux de construction envisagé à la prochaine saison sèche.

« On pense que les travaux de terrassement et d'aménagement pourront commencer à la saison sèche, autour de mai-juin. On aura déjà

entre mars et avril une vision de ce que les partenaires chinois veulent investir au Congo. On pense que la saison sèche prochaine, on pourra lancer les travaux de construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire », a précisé le ministre de tutelle, Alain Akouala Atipault, dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville. [Page 3](#)



Alain Akouala Atipault

DÉPARTEMENT DU POOL

Vers une meilleure
identification
des éléphants apparus
près de Kinkala

Une apparition dimanche de deux pachydermes dans le district de Kinkala a contraint la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo, à descendre sur les lieux en vue d'en savoir davantage sur leurs itinéraire et provenance. Les autorités qui parlent de fait historique en évoquant cette apparition d'éléphants, plus de 70 ans après la toute dernière dans ce département, ont fait appel aux services du WWF, un organisme spécialisé dans la protection de ces espèces, pour mieux les identifier.

[Page 3](#)

DISPARITION

La République reconnaissante de l'engagement
politique de Justin Mikolo-Kinzounzi

Décédé le 3 décembre dernier à Paris, en France, à l'âge de 78 ans, Justin Mikolo-Kinzounzi a reçu hier, en sa qualité d'ancien sénateur (2002-2011) le dernier hommage de la nation en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso et son épouse.

Au service de l'Etat et militant engagé du Parti congolais du travail, l'illustre disparu a, de son vivant, occupé plusieurs fonctions aussi bien au niveau administratif que politique. [Page 2](#)



Le couple présidentiel s'inclinant devant la dépouille mortuaire photo Adiac

CINÉMA

Le film
Hybride fait
son avant-
première à
Brazzaville

Le film du Congolais Ori Huchi Kozi réalisé par Amour Sauveteur a été présenté vendredi 6 janvier dans une salle de l'Institut français du Congo presque comble, malgré la pluie. L'engouement transporté par l'affiche du film et le synopsis ont réussi à « fractionner » les cinéphiles sur une intrigue surréaliste et insolite pour le cinéma congolais.

[Page 10](#)

POINTE-NOIRE

Onze délinquants
présumés interpellés
par la police

Les onze jeunes hommes de nationalité congolaise, tous habitant la ville de Pointe-Noire, auraient été appréhendés à l'un des postes de contrôle de la police sur la RN1. Les services départementaux de police du département du Kouilou et de la ville océane les ont présentés comme étant des auteurs de plusieurs actes de banditisme à Pointe-Noire et à Dolisie. C'est alors qu'ils revenaient de cette dernière ville pour

Pointe-Noire, à bord d'un taxi, que la police les a interpellés. Ils portaient sur eux de nombreux objets volés que la police a également présentés à la presse le 7 janvier à Pointe-Noire.

[Page 14](#)ÉDITORIAL
Modernité[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Modernité

Parmi les problèmes que la classe politique congolaise va devoir résoudre dans les mois à venir figure en bonne place l'adaptation de ses structures, de ses actions, de ses emblèmes, de ses slogans à la société du temps présent. Rien, en effet, ne serait plus dangereux, pour les partis de la majorité comme pour ceux de l'opposition que de maintenir les marqueurs pour le moins ringards qui sont les leurs aujourd'hui et qui en projettent une image vieillotte, pour ne pas dire carrément rétrograde.

Ce que doivent comprendre les instances dirigeantes des partis qui s'affronteront lors des élections législatives, sénatoriales et locales de cette année 2017 c'est que l'électeur et l'électrice du temps présent ne ressemblent plus guère à celui et celle qui déposaient leurs bulletins dans l'urne dans les années quatre-vingt ou quatre-vingt-dix du siècle précédent. Ayant un accès continu à la télévision et à la radio, échangeant de façon constante sur les réseaux sociaux à l'échelle planétaire, les uns comme les autres ne peuvent se satisfaire des slogans et des images que diffusaient les acteurs de la scène politique il y a dix ou vingt ans.

Un tel propos, nous en avons bien conscience, ne peut que choquer, révolter même les partis traditionnels qui croient les convictions et le comportement des citoyens immuables. Mais si leurs dirigeants prennent tant soit peu de recul par rapport à l'actualité immédiate et surtout s'ils observent avec attention ce qui se passe partout dans le monde démocratique, ils conviendront que nous formulons ici et maintenant une remarque de simple bon sens. Et ils en tireront les conséquences, si ce n'est déjà fait dans leur for intérieur.

Alors que notre pays se prépare à renouveler ses institutions parlementaires et ses collectivités locales dans le cadre de la Nouvelle République la modernité devient une exigence majeure pour les partis politiques. Que cela leur plaise ou non, que cela leur convienne ou pas cette évolution commandera pour une large part le comportement des électeurs lors des prochains scrutins et c'est pourquoi il importe de la prendre sans plus tarder en considération.

La tâche, il est vrai, n'est pas facile, mais ceux qui s'y attelleront avec succès gagneront à coup sûr les batailles politiques qui approchent.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Justin Mikolo-Kinzounzi sera inhumé à Mouyondzi



Le couple présidentiel s'inclinant devant la dépouille mortelle (photo adiac)

Décédé le 3 janvier dernier à Paris en France à l'âge de 78 ans, des suites d'une maladie, Justin Mikolo-Kinzounzi a reçu le 9 janvier, un dernier hommage de la nation, devant le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avant que la dépouille mortelle ne soit acheminée à Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, où il reposera pour l'éternité.

Né le 11 juin 1938 à Mouyondzi, Justin Mikolo-Kinzounzi a reçu un hommage digne de la part des corps constitués nationaux, avec à leur tête le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso.

Dans l'oraison funèbre rendue publique à cette occasion, il a été notifié que Justin Mikolo-Kinzounzi était un personnage remarquable, au regard de son parcours de combattant et riche en expérience.

Il a fait ses études primaires à l'école primaire d'application de Mouyondzi de 1947 à 1953, où il obtient brillamment un Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE).

Ce diplôme élémentaire lui ouvra, de 1953 à 1959, les portes du collège moderne de Mouyondzi où il décrocha le Brevet élémentaire.

Intégré à la fonction publique, le jeune Justin Mikolo-Kinzounzi est nommé de septembre 1959 à octobre 1960, directeur d'une

école primaire située à 35 km de Mouyondzi centre.

Très engagé à poursuivre ses études, il s'inscrit à l'Ecole normale supérieure (ENS) à Brazzaville, de 1960 à 1963 où il sort avec un Certificat d'aptitude professionnelle pour l'enseignement au collège.

Devenu professeur titulaire de collège, il est nommé directeur du collège de Mouyondzi entre 1965 et 1969. Toujours bien apprécié, de 1969 et 1973, Justin Mikolo-Kinzounzi est nommé directeur des examens et concours à Brazzaville.

Très ambitieux, avec son grade de professeur de collège, il s'inscrit à la Faculté des lettres et des sciences humaines, où il décroche une licence en histoire.

Du point de vue politique, comme le décrit l'oraison funèbre, Justin Mikolo-Kinzounzi fut un militant de première heure et un membre influent du Parti congolais travail

(PCT). Son activisme au Parti lui a valu plusieurs fonctions.

Ainsi, de 1978 à 1980, il a occupé le poste de secrétaire général de l'école supérieure du PCT, puis nommé membre du bureau politique en 1990.

Entre 1998 et 2002, il est nommé préfet du département de la Bouenza, puis membre du comité de suivi pour la paix.

Comme si cela ne suffisait pas, en 2002, Justin Mikolo-Kinzounzi est élu sénateur où il dirigea le groupe parlementaire PCT au sein de cette chambre.

Au sortir du 6ème congrès extraordinaire du PCT tenu en 2001, il est hissé membre du Comité central, en récompense de son engagement politique.

Dans son parcours, il a reçu plusieurs distinctions, parmi lesquelles, officier du dévouement congolais ; chevalier du mérite congolais et ambassadeur pour la paix universelle. Justin Mikolo-Kinzounzi laisse deux veuves et huit enfants. L'actuelle ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo est la fille de l'illustre disparu.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mounbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

KINKALA

Des mesures prises pour protéger un couple d'éléphants

Suite à l'apparition de deux éléphants à Kinkala dans la rivière de Ngabadzoko (département du Pool), la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo, a exhorté le 8 janvier les populations à ne pas trop approcher les pachydermes.

« La présence d'éléphant dans cette contrée est un fait historique », s'est réjoui la ministre Rosalie Matondo lors d'une visite à Kinkala suivant les endroits où se trouvaient les mammifères. C'est pour la première fois depuis plus de 70 ans que la présence d'un éléphant est signalée dans cette partie de forêt du Congo ; les derniers éléphants avaient été aperçus à Kinkala en 1946.

Pour le gouvernement congolais, le plus important c'est de veiller à la protection des deux animaux. « C'est intéressant de voir des éléphants, surtout pour les jeunes gens qui n'ont jamais vu un éléphant, mais il faut surtout se garder de les approcher. Le gouvernement lance un appel pour que ces bêtes ne soient pas touchées », a déclaré Rosalie Matondo, insistant sur le fait que l'éléphant est une espèce protégée.

Le sous-préfet de Kinkala, Paul Ngoma, qui accompagnait la ministre de l'Economie forestière, a tenté de décrire l'itinéraire du couple de mammifères. « Ils sont passés par les villages Bayaka et Madzia, après ils ont pris la voie carrossable jusqu'au village Yokama avant de se retrouver aux alentours de Kinkala, plus précisément dans la forêt de Ngabadzoko », a précisé Paul Ngoma.

Les deux mammifères portent des colliers pouvant permettre de les identifier. D'après une source au ministère de l'Economie, les autorités congolaises ont saisi le WWF - un organisme en charge de la protection des espèces sauvages -, pour connaître davantage l'itinéraire exact des deux éléphants.

L'organisme onusien devrait également confirmer, à travers leur taille, les dimen-

sions de leurs oreilles et leurs trompes, si ces deux animaux sont effectivement de la famille des éléphants des forêts d'Afrique. Si un couple d'éléphants se retrouve à Kinkala le long de la rivière Ngabadzoko, note la ministre Rosalie Matondo, c'est qu'ils peuvent facilement avoir accès à l'eau, aux fruits, aux herbes (...) pour survivre.

« Comme ce sont des mâle et femelle, ils peuvent se reproduire. Il faut que nous les protégeons afin que cela soit possible. S'ils se sentent menacés ils risquent de quitter la contrée et même de traverser les frontières », a averti la ministre Rosalie Matondo.

Du point de vue de l'environnement, la réapparition de ces mammifères pourra contribuer à la régénération de l'écosystème, surtout pour cette forêt qui a subi d'énormes dégradations du fait de l'homme. « L'éléphant



Les deux éléphants en promenade de l'autre côté de la rivière Ngabadzoko (DR)

revient toujours sur ses traces ; sa présence permet une régénération forestière. Nous pourrions dire que c'est

un signe d'espoir pour notre écosystème », a enfin renchéri Rosalie Matondo.

Fiacre Kombo

POINTE-NOIRE

Les travaux de construction de la zone économique seront lancés à la prochaine saison sèche

Le projet de la zone économique spéciale de Pointe-Noire atteindra une phase cruciale cette année, notamment avec le lancement officiel des travaux de construction courant la prochaine saison sèche, selon le ministre en charge du département, Alain Akouala Atipault.

« Les travaux de terrassement et d'aménagement pourront commencer à la saison sèche, autour de mai-juin. On aura déjà entre mars et avril, une vision de ce que les partenaires chinois veulent investir au Congo. On pense que la saison sèche prochaine, on pourra lancer les travaux de construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire », a indiqué le ministre Akouala Atipault.

« On peut estimer que 2017 et 2018 seront des années décisives pour la construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire », a-t-il ajouté, insistant sur l'adoption par le gouvernement et le Parlement du projet de loi réglementant les zones économiques spéciales au Congo.

Ce nouveau texte a été révisé en tenant compte de l'appartenance du Congo à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à l'Organisation mondiale des douanes (OMD), ainsi qu'à des observations des investisseurs et



Maquette de la future Zone économique de Pointe-Noire (DR)

des pays émergents comme la Chine, l'Inde, l'Ile Maurice, Singapour.

La zone économique spéciale de Pointe-Noire est un projet à forte valeur ajoutée qui devrait aider à sortir l'économie congolaise de l'ornière pétrolière tout en créant plusieurs milliers d'emplois. Elle comportera un parc industriel en plus d'un port minéralier,

d'une cité moderne adjacente et d'autres infrastructures.

Pour la phase des travaux de terrassement et d'aménagement, le projet créera entre 2000 et 2500 emplois. Le parc industriel de la zone économique, une fois installé, produira 17.000 emplois directs. Dans l'ensemble, il est attendu la création de 42.000

emplois directs et quelques centaines de milliers d'emplois indirects.

Concernant l'impact du projet sur la création de la richesse nationale, les études faites par les cabinets singapouriens renseignent qu'à partir de 2024-2025, l'on pourra atteindre 3,5 milliards de dollars US.

La zone économique spéciale de Pointe-Noire abritera des industries de pétrochimie, des textiles, des boissons et des produits manufacturés. Il est également prévu l'implantation de l'agro-industrie, notamment la production d'engrais, ainsi qu'un centre logistique.

Ce centre logistique devrait permettre de desservir les pays d'Afrique centrale et ceux des régions voisines comme l'Ouganda en s'appuyant sur le Chemin de fer Congo océan (CFCO), les routes nationales n°1 et 2, le Port fluvial de Brazzaville et le Port maritime de Pointe-Noire.

Hormis la zone économique de Pointe-Noire, le gouvernement prévoit de construire trois autres notamment celles de Brazzaville, d'Oyo-Ollombo et de Ouesso.

« En fait la balle est dans notre camp. Le jour où la loi sera votée, une sorte d'effervescence gagnera notre économie. Que ça soit Brazzaville, Oyo-Ollombo et Ouesso, tous les partenaires n'attendent que la loi. Je crois qu'à travers ces zones, nous allons pouvoir avoir une espèce de déclic qui va changer un certain nombre de paradigmes liés à notre configuration économique actuelle », a estimé le ministre Akouala Atipault.

Christian Brice Elion

Caisse nationale de sécurité sociale

Message de vœux à son Excellence Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président de la République,

des réformes sont en chantier.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), maillon indispensable de la chaîne de solidarité de notre pays, accomplit de manière régulière sa mission de paiement des prestations sociales aux assurés relevant du code du travail.

Elles se caractérisent, principalement, par l'extension de la protection sociale à de nouvelles couches de la population. À terme, avec l'instauration de l'assurance maladie universelle, les populations seront mises à l'abri de toute sorte de vulnérabilité pouvant entraver leur capacité de production et compromettre le dynamisme du Pays.

Dans le souci d'assurer le bien être de tous les Congolais, vous avez, Monsieur le Président de la République, depuis le 15 juillet 2011, fait adopter une politique de « redéfinition du socle national de protection sociale ».

Cette vision constitue à la fois un véritable challenge et une source de motivation pour les agents de notre organisme qui sont, plus que jamais, décidés à s'investir pour l'accomplir.

Conformément à cette vision clairement définie,

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE L'ETAT DU CONGO « EOCG 6,50% NET 2016-2021 »

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Etat du Congo représenté par le Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public porte à la connaissance de la communauté des investisseurs locaux et internationaux, le résultat ci-après de l'opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de la République du Congo dénommée « EOCG 6,50% net 2016-2021 ». Pour rappel, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-03/16 suivant la décision N°2016-08 du 5 décembre 2016.

Au terme de la séance de dépouillement qui s'est tenue le mercredi 28 décembre 2016 suite à la clôture de la période de souscription, les statistiques ont formellement établi que l'emprunt a été sursouscrit à hauteur de 28,20%. En effet, cette première émission d'emprunt obligataire de l'Etat du Congo a permis de mobiliser sur le marché financier régional la somme de 192,304 milliards FCFA, contre 150 milliards FCFA initialement sollicités.

Sur la base de l'autorisation octroyée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) de procéder à une allocation intégrale des titres sollicités, la Communauté des investisseurs locaux et internationaux est donc informée que toutes les personnes phy-

siques et morales ont bénéficié de l'intégralité des quantités de titres auxquelles elles avaient souscrit.

Cette augmentation du montant de l'opération qui respecte le plafond d'émission des titres publics fixé par la Loi des Finances 2016 de l'Etat du Congo, permettra à l'Emetteur de poursuivre de façon significative le programme d'investissement public de l'Etat actuellement en cours d'exécution.

La date de jouissance de cet emprunt de l'Etat du Congo est fixée au 28 décembre 2016. Chaque souscripteur devra prendre attache avec la Société de Bourse (SDB) auprès de laquelle il a souscrit pour de plus amples informations.

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public



EDUCATION

Les meilleurs élèves du Congo primés

La cérémonie de remise des trophées les « 1er des meilleurs » a été organisée le 5 janvier, au Palais des congrès par la fondation Jeunesse éducation et développement (JED) que dirige Esther Ayissou Gayama, sous le patronage du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso

Au total 28 lauréats issus des écoles publiques et spécialisées de tous les départements ont été distingués au titre de l'année scolaire 2015-2016. Parmi les lauréats, on compte huit filles et vingt garçons. Les filles ont reçu à chacune un ordinateur portable offert par la ministre de la Promotion de la femme, Bertille Nefer Ingani.

Les médailles ont été décernées aux meilleurs élèves ayant obtenu les plus fortes moyennes aux examens d'Etat : Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et le Baccalauréat général et technique. Outre les lauréats des examens d'Etat s'ajoutent les élèves des classes intermédiaires : 6ème, 5ème, 4ème, seconde et première. En ce qui concerne les examens d'Etat, au CEPE, Louis Ngombi Macaia de l'établissement Nelson Mandela a obtenu la plus

forte moyenne : 9,25 sur 10. Au BEPC, Keta Matondo Djovanny de l'établissement de la Fraternité âgé de 15 ans a occupé la première place avec 17, 50. Au Bac technique, Chaffret Ro-deich Beyudi Diafouka du lycée technique 1er mai a obtenu une

moyenne de 13, 41. Au Bac général, la plus forte moyenne revient à l'élève Dzaba Kouakou du lycée de la Reconciliation avec 14,95.

Pour les classes intermédiaires, Yves Romain Mfoutou en classe de seconde au lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire passe en première avec 16, 83. Les écoles spécialisées, la première place revient au lycée d'excellence de Mbounda avec l'élève Ngoma-Ngoma

Orphée Dieuveil avec 17, 95. Notons que tous ces lauréats ont été affectés à des parrains dont certains ont promis prendre soins d'eux comme leurs propres enfants et d'autres les soutenir dans leur parcours scolaire.

La ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Destinée Hermela Doukaga, a rappelé aux lauréats que le choix porté sur eux est le fruit de leur sacrifice. Ce genre d'émulation avait été initié en 1983, a souligné le mi-

nistre Anatole Collinet Makosso avant d'assurer ces lauréats du soutien du gouvernement.

Esther Ayissou Gayama de la fondation JED, quant à elle, a souhaité que ces lauréats soient prioritaires pour l'obtention des bourses d'études. Nous avons décidé, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, que les meilleurs élèves bénéficient des bourses d'études. A cet effet, la loi n'accordant la bourse qu'après un succès devrait être abrogée pour accorder des bourses à ces lauréats, a renchéri le ministre.

Bruno Jean Richard Itoua a émis le souhait que cette émulation s'élargisse également au niveau supérieur. « La problématique est que les meilleurs soient soutenus selon leur potentiel. Les trois ministères travaillent pour avoir des écoles d'excellences avant d'exhorter les lauréats en ces termes « rester premier des meilleurs pendant tout votre cycle et dans votre carrière afin que vous devenez des références ».

Lydie Gisèle Oko



Les lauréats de 2015-2016 (adiac)

airtel

LE RESEAU DES SMARTPHONES

**APPELLE LA RDC
AU TARIF LOCAL**

Et encore moins cher
vers **Airtel RDC**

AG Partners

ONU

2017 choisie comme année internationale du tourisme durable pour le développement

Dans le but de promouvoir le développement du tourisme dans le monde, les Nations unies ont déclaré le week-end dernier, 2017, année internationale du tourisme durable pour le développement.

Selon les Nations unies, cette initiative vise à sensibiliser les décideurs et le grand public à la contribution du tourisme durable au développement et à mobiliser toutes les parties prenantes à faire du tourisme un catalyseur de changement positif. La stratégie s'inscrit dans le contexte du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable à vocation universelle.

Insistant sur l'importance de ce secteur qui, selon lui, engrange beaucoup de ressources, l'un des responsables des Nations unies a reconnu que le tourisme est devenu une grande force de transformation, qui fait une réelle différence dans la vie de millions de personnes. D'autant plus, environ un milliard de touristes internationaux sillonnent désormais le monde chaque année. « Le potentiel du tourisme en matière de développement durable est immense. Un des secteurs les plus dynamiques en matière de création d'emplois au monde, le tourisme fournit d'importants moyens de subsistance et contribue à lutter contre la pauvreté et à faciliter l'instauration d'un développement inclusif », a-t-il ajouté avant de souligner que 2017 mettra en lumière le rôle du tourisme dans les cinq grands domaines à savoir : la croissance économique inclusive et durable ; l'inclusion sociale, emploi et réduction de la pauvreté ; l'utilisation rationnelle des ressources, protection de l'environnement et changements climatiques ; les valeurs culturelles, diversité et patrimoine ; la compréhension mutuelle, la paix et la sécurité.

Notons que, pour appuyer cette initiative, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), a été désignée pour organiser durant cette année de différentes activités touristiques afin de mettre en œuvre cette année internationale. Ceci, en collaboration avec les gouvernements, les organisations onusiennes concernées, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales et régionales sans oublier toutes les parties prenantes intéressées.

Rock Ngassakys



Avis d'Appel d'Offres (AAO)

1. La Représentation de l'ASECNA auprès de la République du CONGO a prévu dans le cadre de son fonctionnement courant des crédits, afm de financer :

N°1 : L'Entretien ménager des bâtiments administratifs, installations techniques et locaux déportés de :

- Lot n°1 : Brazzaville (bâtiments administratif, Bâtiments techniques et locaux déportés)
 - Lot n°2 : CRNA et nouvelle station MTO de Brazzaville
 - Lot n°3 : Stations VOR/DME de Makoua et Radiosondage de Ouessou.
 - Lot n°4 : Nouvelle station d'observation et magasin central de Pointe-Noire.
- Date et heure de dépôt : 15 février 2017 à 12H00.

N°2 : L'Entretien des espaces verts et associés des bâtiments administratifs, installations techniques et locaux déportés de :

- Lot n°1 : Brazzaville (bâtiments administratif, Bâtiments techniques et locaux déportés)
- Lot n°2 : CRNA et nouvelle station MTO de Brazzaville
- Lot n°3 : Bâtiments techniques de l'aéroport d'Ollombo, stations VOR/DME de Makoua et Radiosondage de Ouessou.
- Lot n°4 : Pointe-Noire (des bâtiments techniques et locaux déportés de l'aéroport et nouvelle station d'observation MTO)

- Lot n°5 : Station VHF de Djambala, Owando et Impfondo.
Date et heure de dépôt : 20 février 2017 à 12H00

2. La Représentation de l'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à soumissionner à l'un ou l'autre des Appels d'offres tels que mentionné dans le tableau ci-dessus. Les offres présentées sous plis fermés pour :

- AO N°1 : Entretien ménager des bâtiments administratifs, installations techniques et locaux déportés de :
- Lot n°1 : Brazzaville (bâtiment administratif, Bâtiments techniques et locaux déportés);
 - Lot n°2 : CRNA et nouvelle station MTO de Brazzaville;
 - Lot n°3 : Entretien ménager des stations VOR/DME de Makoua et Radiosondage de Ouessou;
 - Lot n°4 : Entretien ménager de la nouvelle station d'observation de Pointe Noire et magasin central ainsi que les locaux déportés (NAVAIDS).

AO N°2 : L'Entretien des espaces verts et associés des bâtiments administratifs, installations techniques et locaux déportés de :

- Lot n°1 : Brazzaville (bâtiments administratif, Bâtiments techniques et locaux déportés)
- Lot n°2 : du CRNA et nouvelle station MTO de Brazzaville
- Lot n°3 : l'aéroport d'Ollombo, des stations VOR/DME de Makoua et Radiosondage de Ouessou.
- Lot n°4 : de l'aéroport de Pointe-Noire et nouvelle station d'observation MTO.

• Lot n°5 : Station VHF de Djambala, Owando et Impfondo.

3. Les personnes physiques ou morales intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA- BP 218 à l'aéroport de Maya Maya, Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 60/05 377 95 19.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres en format électronique pourra être retiré gratuitement à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville. Il sera remis au soumissionnaire ou à son représentant désigné dans une clé USB leur appartenant.

5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 58 aux dates fixées dans le tableau ci-dessus.

6. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée aux dates contenues dans le tableau ci-dessus.

7. Les plis seront ouverts à 13H00, en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent, aux dates fixées dans le tableau ci-dessus, dans la salle de réunion de la Représentation de ASECNA à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville.

Le Représentant de l'ASECNA

FORUM DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS ETUDES EN FRANCE

1^{ère} édition

VENDREDI 13 ET SAMEDI 14
JANVIER 2017

- Conférences thématiques sur des secteurs d'activités
- Tables-rondes et partages d'expérience sur la vie en France
- Stands de présentation des métiers et formations
- Informations sur les établissements français et les filières d'études
- Jeu concours

- Métiers du BTP
- Métiers de la Biologie, chimie, pétrole
- Métiers de la Communication et médias
- Métiers du Droit et de la Justice
- Métiers de la Banque, Gestion, Contrôle, Audit
- ... etc

Présentation de la plateforme FRANCE ALUMNI Réseau des anciens étudiants en France

LYCÉENS, ÉTUDIANTS, PROFESSIONNELS, VOUS SOUHAITEZ POURSUIVRE VOS ÉTUDES EN FRANCE ?
Vous souhaitez rencontrer les professionnels et entreprises du Congo et découvrir le marché de l'emploi ?

VENEZ PARTICIPER À CETTE RENCONTRE INÉDITE !



PROGRAMME FORUM DE L'ORIENTATION ET DES METIERS – ETUDES EN FRANCE

VENDREDI 13 JANVIER 2017

CONFERENCES	ATELIERS ET PRESENTATIONS	PROJECTIONS
Salle Savorgnan	Salle Gide	Salle de cours
8h45 : Ouverture officielle en présence de Monsieur l'Ambassadeur de France auprès de la République du Congo et Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur		
9h30 : Les métiers de la chimie et du pétrole	9h30 : La vie en France et les études à l'Ecole Nationale de Magistrature*	9h30 : Centrale Marseille – programme ingénieurs prépas 10h30 : ENA – Ecole Normale d'Administration 11h30 : ENS de Rennes – Ecole Normale Supérieure – intégration post-prépas
11h : Les métiers de la Santé	10h30 : Les métiers de la communication et des médias 11h30 : Les métiers de l'Agriculture et du développement	
	12h30 : Présentation de la plateforme Alumni	
	14h : Les métiers du développement 15h30 : Les métiers de la télécommunication et réseaux* 16h30 : Les métiers du BTP	14h : Ecole des Ponts – ParisTech – programme ingénieur et classes préparatoires 15h : IAE Lyon – School of Management – Offre en formation continue 16h : ISARA Lyon – programme ingénieur en sciences du vivant 17h : Ecole des Mines Saint-Etienne – programme microélectronique et informatique

SAMEDI 14 JANVIER 2017

CONFERENCES	ATELIERS ET PRESENTATIONS	PROJECTIONS
Salle Savorgnan	Salle Gide	Salle de cours
9h30 : Les métiers du Droit et de la Justice	9h30 : La vie en France et le cursus à l'ENA* 10h30 : Les métiers du journalisme et médias 11h30 : La vie en France et les études en Banque*	9h30 : Ecole de design Nantes Atlantique – Le diplôme de design Bac+5 10h30 : Ecoles des Mines d'Alès – programme ingénieurs et classes préparatoires 11h30 : Sciences Po – Ecole de Droit et Ecole de Journalisme
11h : Les métiers du commercial et marketing	12h30 : Présentation de la plateforme Alumni	
	14h : La vie en France et les études de BTS* 15h : Les métiers de l'Art et de la Culture 16h : ENM – Ecole Normale de Magistrature	14h : Université Paris Dauphine – Master 2 en Ressources Humaines 15h : SKEMA – programme des Grandes Ecoles 16h : ENM – Ecole Normale de Magistrature
	17h : Tirage au sort et résultats du jeu-concours	

*sur inscription, places limitées.

En parallèle vous pourrez participer à des ateliers conception de CV, lettres de motivation et prises de notes, des entretiens d'orientation et d'informations sur la procédure Campus France.

Des stands des différents secteurs professionnels seront aussi présents.





**AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°HCR/BZV/UAL/001/17**

**POUR LES SERVICES DE MAINTENANCE ET DE
REPARATION DU PARC DES SPLITS ET CLIMATI-
SEURS DE LA REPRESENTATION DE L'UNHCR A
BRAZZAVILLE POUR 2017 - 2018**

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un avis d'appel d'offres pour les services de maintenance et de réparation du parc des splits et climatiseurs de la représentation de L'UNHCR a Brazzaville pour 2017 - 2018

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 06, rue du 18 mars 1977, quartier Cathédrale Sacré cœur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR Brazzaville, au plus tard le 09 février 2017 à 17 h 00.

Brazzaville, le 08 Janvier 2017

Section Approvisionnements

VIRUS ZIKA

Deux premiers cas recensés en Angola

Les autorités sanitaires angolaises ont annoncé avoir identifié deux premiers cas de zika sur leur territoire, sur un touriste de nationalité française et un habitant de la capitale Luanda.

Le premier cas de ce virus transmis par le moustique, recensé il y a deux mois, impliquait un Français qui était en transit à travers le pays. Il est depuis rentré dans son pays, a précisé Eusebio Manuel, le chef du département d'hygiène et de surveillance épidémiologique du ministère, sans plus de détail.

« Le deuxième cas concerne

un patient angolais qui habite à Luanda. Il a été diagnostiqué la semaine dernière », a ajouté Eusebio Manuel, précisant qu'il était toujours hospitalisé, dans un état qu'il n'a pas révélé.

Le ministère angolais de la Santé a annoncé un renforcement de ses mesures de surveillance épidémiologique et incité la population à redoubler de vigilance contre le virus. L'Angola fait partie des pays à risques en matière de fièvre jaune, de dengue ou de paludisme. Depuis 2015, 73 pays sont touchés par le zika, surtout en Amérique latine, notamment au Brésil et dans

les Caraïbes. Le virus se transmet par la piqûre du moustique *Aedes aegypti* mais aussi par voie sexuelle. Il est à l'origine de problèmes neurologiques chez les adultes mais aussi de malformations congénitales comme la microcéphalie, observée chez les foetus et les bébés nés de mères infectées. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé le 18 novembre dernier, que le zika n'était plus « *une urgence de santé publique de portée mondiale* », suscitant l'inquiétude dans les régions les plus concernées.

Avec AFP

MALI

Des patrouilles mixtes pour la paix dans le nord

Le processus de paix dans le nord du Mali semble sur de bons rails. D'ici peu, les patrouilles mixtes composées de l'armée malienne, de groupes armés pro-gouvernementaux, et d'ex-rebelles de la Coordination des mouvements de l'Azawad « CMA » seront organisées à Gao.

Les groupes armés qui bloquaient l'opération ont obtenu satisfaction, puisqu'ils auront leur place au sein de l'opération. Le contingent de la CMA venu de Kidal est déjà à Gao ainsi que

celui du Gatia. Les militaires de l'armée régulière sont également sur place. Les derniers réglages comme : le contrôle des effectifs, le matériel militaire et roulant sont déjà en cours. Reste une formation disciplinaire de quelques jours avant le début de ces patrouilles.

Plus de cent ex-miliciens de la CMA avaient déjà quitté Kidal, toujours dans le nord, pour rallier Gao où ils ont rejoint le contingent de l'armée régulière et celui des groupes armés

pro-gouvernementaux.

Environ 600 personnes constituent cette première patrouille mixte prévue par l'accord d'Alger pour rassurer les populations civiles et faire renaitre la confiance entre les différents groupes armés avant le processus de désarmement.

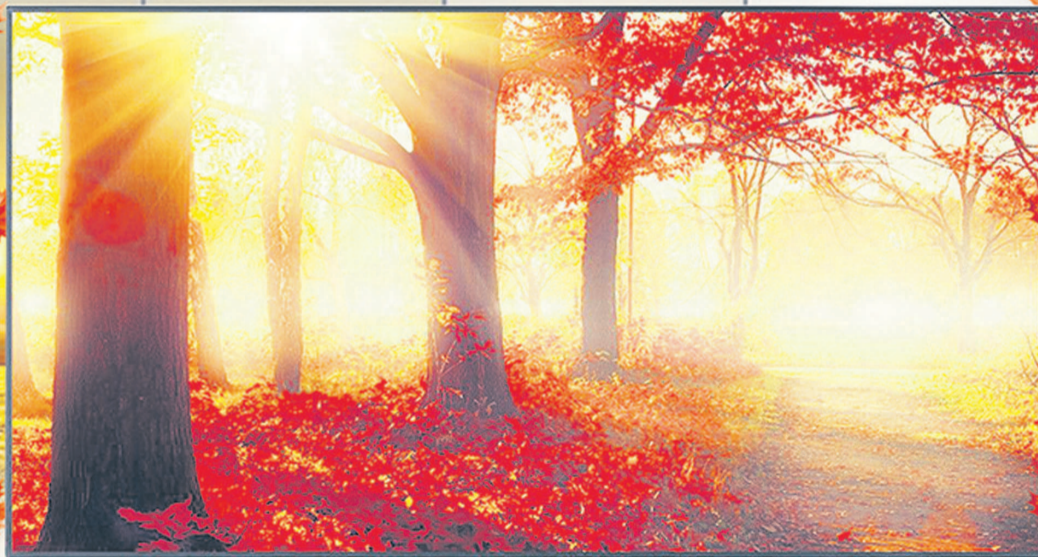
Si tout se passe comme prévu à Gao, des patrouilles du même genre seront organisées dans d'autres localités du nord du Mali.

Yvette Reine Nzaba


BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**
LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**



En vue de poursuivre son développement, MTN CONGO, l'opérateur leader de la téléphonie mobile en République du Congo, souhaite recruter des distributeurs, commerçants et autres prestataires pour la distribution de produits et services de télécommunication.

I. MISSIONS

Les distributeurs auront pour objectif d'assurer la vente et la disponibilité, dans les zones de distribution qui leurs seront attribuées, des produits de MTN CONGO :

1. Les SIMs
2. La recharge électronique
3. Les cartes de recharge
4. Les services à valeurs ajoutées
5. Mobile Money
6. Offres internet standards
7. Toutes autres offres destinées au grand public et/ou aux petites et moyennes entreprises que MTN-CONGO jugera utile de vendre par le biais de son réseau de distribution.
8. Les terminaux et autres articles en relation avec les produits et services fournis par MTN Congo.

II. OBJECTIFS

Les quantités de produits à acheter auprès de MTN-CONGO et à redistribuer sur le marché, lui sont définies par MTN-CONGO sur une base mensuelle en fonction de la demande du marché de sa zone d'accréditation.

III. REMUNERATION

Le distributeur sera rémunéré suivant le système de bonification en vigueur chez MTN-CONGO. Toutes personnes, intéressées à soumissionner une offre est priée de se rapprocher du service achat de MTN CONGO, pour obtention du cahier des charges détaillé.

Purchasing.cg@mtn.com

Tél: +242069661100

Les soumissions pour le présent appel d'offres doivent parvenir au siège social de MTN CONGO, au plus tard le 20 janvier 2017 à 12h00.

MTN CONGO, 36 Avenue Amilcar CABRAL.

Direction Financière | Supply Chain Management



En vue de poursuivre son développement, MTN CONGO, l'opérateur leader de la téléphonie mobile en République du Congo, souhaite faire recours à des prestataires spécialisés en activités commerciales, ventes, animation, distribution, activation des services.

L'objectif est de couvrir certains services ou de faire face à des besoins qui ne peuvent être couverts ou pris en charges par le staff permanent, ni par son réseau de distribution.

Le prestataire devra notamment prendre en charge les activités ci-après, suivant le découpage régional défini dans le cahier des charges :

1. La vente des cartes SIM,
2. Activations au Service Mobile Money
3. Activation des Forfaits : Forfaits Voix, Internet, SMS
4. Vente des Smartphones
5. Animations sur les lieux de vente nécessitant la présence d'une force de vente dans le cadre de nos activités Commerciales

Les soumissionnaires seront évalués sur la base des critères ci-après :

1. L'expérience dans l'exécution de prestations similaires.
2. L'expérience avec l'industrie des télécoms
3. La capacité financière
4. L'expérience du personnel proposé pour encadrer l'exécution de la prestation
5. Les capacités logistiques
6. La compréhension du projet.

Toutes personnes, intéressées à soumissionner une offre est priée de se rapprocher du service achat de MTN CONGO, pour obtention du cahier des charges détaillé.

Purchasing.cg@mtn.com

Tél: +242069661100

Les soumissions pour le présent appel d'offres doivent parvenir au siège social de MTN CONGO, au plus tard le 20 janvier 2017 à 12h00.

MTN CONGO, 36 Avenue Amilcar CABRAL.

Direction Financière | Supply Chain Management

FRANCE

Festival « Afrique en scène » à Boulogne-Billancourt

En guise de démarrage de la saison culturelle, l'Afrique entre en scène dans les locaux de l'Espace Landowski, à Boulogne-Billancourt, près de Paris

Du 7 au 28 janvier, à la médiathèque, la nef et l'amphithéâtre Landowski, au 28 avenue André-Morizet à Boulogne-Billancourt, les visiteurs sont invités pour une découverte de l'Afrique à travers ses couleurs, ses rythmes, ses traditions et ses paysages éclatants de vie. Au programme : peintres, écrivains, musiciens, danseurs, conteurs et griots s'ap-

prêtent à leur présenter des séquences de vie venues d'ailleurs. Dès l'ouverture de ces réjouissances samedi 7 janvier à 15 h, bravant le froid hivernal parisien, les premiers ont pu apprécier l'exposition des œuvres de Rhode Makoumbou, peintre et sculptrice originaire de la République du Congo. Au total, 10 toiles et 6 sculptures disposées avec minutie

royaume pour une guitare » ; de Hemley Boum « Les Maquisards » ; de Pettina Gappah « Le livre de Memory » et de Chigozie Obioma « Les pêcheurs ». L'invité Palabreur était l'écrivain congolais Guy Alexandre Sounda pour son roman « Confessions d'une sardine sans tête » paru aux Editions du Fil en juillet dernier. Dans le public étaient présentes des personnalités de la culture. Parmi celles-ci : Dominique Loubao, créatrice du Prix littéraire Senghor, Nona Matouala en installation en France après un séjour au Canada, Flore Ndaz Zoa, présidente de la Cene littéraire prix du roman engagé en suisse, Eva Kacou et Sophie Carayon, toutes deux, fidèles des séances de Palabres.

D'autres événements figurent au programme de cet événement, précise Nicolas Forest, bibliothécaire, médiathèque Landowski, un des organisateurs. A savoir : un atelier de danse par l'association « Africalliens » ; des poèmes d'Afrique avec Amadou Gaye ; de la Soul senza : conte musical par Shabaaz ; les « Ecoutilles : la Rumba congolaise » ou la rencontre de l'écrivaine Marguerite Abouet, connue pour sa BD « Aya de Yopougon ».

Avec une telle offre de découvertes, il est à parier qu'à ces rencontres se pressera un nombreux public en quête de la magie culturelle de l'Afrique mystérieuse.

Marie Alfred Ngoma



Session de Palabre autour des Arts dans la Médiathèque Landowski à Boulogne-Billancourt en France lors de la première journée du Festival Afrique en Scène

prêtent à leur présenter des séquences de vie venues d'ailleurs. Dès l'ouverture de ces réjouissances samedi 7 janvier à 15 h, bravant le froid hivernal parisien, les premiers ont pu apprécier l'exposition des œuvres de Rhode Makoumbou, peintre et sculptrice originaire de la République du Congo. Au total, 10 toiles et 6 sculptures disposées avec minutie

prêtent à leur présenter des séquences de vie venues d'ailleurs. Dès l'ouverture de ces réjouissances samedi 7 janvier à 15 h, bravant le froid hivernal parisien, les premiers ont pu apprécier l'exposition des œuvres de Rhode Makoumbou, peintre et sculptrice originaire de la République du Congo. Au total, 10 toiles et 6 sculptures disposées avec minutie

prêtent à leur présenter des séquences de vie venues d'ailleurs. Dès l'ouverture de ces réjouissances samedi 7 janvier à 15 h, bravant le froid hivernal parisien, les premiers ont pu apprécier l'exposition des œuvres de Rhode Makoumbou, peintre et sculptrice originaire de la République du Congo. Au total, 10 toiles et 6 sculptures disposées avec minutie

LIVRE

Serge Mboundou signe « Maintenant l'Afrique »

Dans ce livre paru aux éditions l'Harmattan, l'auteur nous parle de l'heure du réveil africain qui a sonné, celui-ci partirait du Congo-Brazzaville. La cérémonie de présentation et de dédicaces de ce livre a eu lieu, le 7 janvier 2017 à Brazzaville.

L'ouvrage *Maintenant l'Afrique* enjeux prophétiques et historiographiques du réveil africain compte 281 pages et 11 chapitres à savoir : le troisième jour : la guerre des religions ; annonce prophétique ; le réveil africain : enjeux prophétiques et historiographiques du réveil africain ; cheikh Anta Diop ; paradigme ; l'Afrique à l'avant-garde de l'histoire ; révèle les clés du réveil africain ; l'Afrique centrale au cœur du réveil africain ; le réveil de l'église, la quatrième vague et le retour de l'état religieux.

L'auteur nous amène à travers son roman *Maintenant l'Afrique*, ... dans un monde spirituel, technique et prophétique. Il parle en effet, du réveil de l'église qui partirait du Congo Brazzaville qui est une ville aux grandes causes africaines.

Brazzaville selon l'auteur a été déclarée capitale de la France libre ; capitale de l'Afrique équatoriale française ; elle a aidé l'Angola à être indépendant avant de venir à la rescousse de la Namibie. Tous ces indices révélaient déjà la vocation du leadership de ce pays sur le plan continental « Ce leadership nous colle à la peau, il nous reste simplement à faire ce qu'on appelle la hiérarchisation des savoirs, il faut que



Serge Mboundou dédicant son livre (crédit photo adiac)

les savoirs soient hiérarchisés de telle sorte que toute l'intelligence de Brazzaville puisse concourir à bon fin pour le réveil de tout le continent », précise-t-il.

Pour Serge Mboundou, le Congo a une grande responsabilité de prise de conscience pour impulser ce réveil. Car, dit-il, le Congo est une fenêtre qui s'ouvre à l'Afrique, le réveil passerait par le Congo Brazzaville. « Nous avons la responsabilité d'engager le réveil africain. Aussi longtemps que nous ne prendrons pas nos responsabilités, ce réveil n'arrivera pas », a indiqué l'auteur.

Serge Mboundou précise également que c'est de Brazzaville que jailliront les éclats du réveil et, il donne plus loin, dans le chapitre neuf les raisons pour lesquelles le Congo Brazzaville devrait être l'allumette qui mettrait

le feu à la dynamique. Il affirme que c'est de l'Afrique centrale et non de nulle part ailleurs que quitterait le vent du relèvement de l'Afrique noire. Il croit que le continent noir va de nouveau briller dans le ciel des civilisations.

Pour y arriver, il faut une proclamation authentique de la parole de Dieu qui ne peut que se faire par des personnes qualifiées et non par des personnes qui s'autoproclament pasteurs.

Serge Mboundou est pasteur et responsable interconfessionnel Royal-Nation. Il est détenteur d'une licence en Journalisme et une autre en Théologie. « Maintenant l'Afrique » est son troisième ouvrage après « La vocation du Congo » et « Le Congo nouveau ».

Rosalie Bindika

CINÉMA

« Hybride » fait son avant-première à Brazzaville

Le film du congolais Ori Huchi Kozia réalisé par Amour Sauveur a été présenté vendredi 6 janvier dans une salle de l'Institut français du Congo presque comble, malgré la pluie. L'engouement transporté par l'affiche du film et le synopsis ont réussi à « fractionner » les cinéphiles sur une intrigue surréaliste et insolite pour le cinéma congolais.

Le long métrage d'une heure et vingt-six minutes parle d'un homme et de sa vie qui se déroule dans le même temps mais pas dans le même espace. C'est dans un univers presque féérique que les scènes se déroulent, et découpées en plusieurs chapitres chacun avec son aventure. Le seul raccord que laisse apercevoir l'auteur du film, c'est semble-t-il, le tableau d'une société où règnent occultisme, pouvoir, trahison, infidélité et pauvreté. Mais Ori Uchi Kozia ne peint pas les travers de cette société avec les images d'un cinéma accessible. Le cinéaste a choisi le surréalisme, préférant la métaphore pour interpeller l'imagination de chacun. « C'est juste un univers que j'ai voulu représenté, un univers chaotique et complètement décalé. Et ce film n'a pas un préambule qui annonce comment les choses vont se passer », s'est-il justifié à la fin de la projection du film, lorsque les spectateurs ont voulu comprendre sa motivation. Il est clair que les scènes étendues et parfois rêveuses, l'absence de spontanéité habituelle au cinéma actuel, l'insistance de la caméra sur les objets, l'audace des dialogues, le tout déposé sur une espèce d'esthétique du chaos ont montré un nouveau cinéma encore indigeste chez les cinéphiles congolais.

Pourtant l'auteur a assuré « assumer » ce choix. « Il n'est pas question pour moi de faire des films complètement compréhensibles à tout un chacun. J'ai envie de faire des choses nouvelles et de créer de nouvelles façons de faire des choses. Envie d'aller loin que la plupart des choses que nous faisons au cinéma surtout ici au Congo », a affirmé Ori Uchi Kozia.

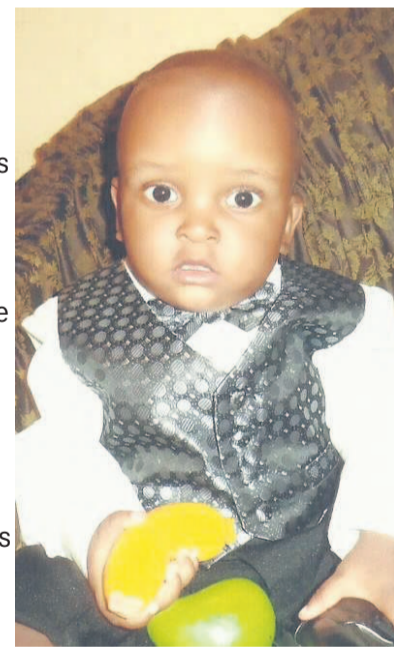
Un choix finalement ancré dans la vision du jeune cinéaste qui éprouve le plaisir d'un cinéma expérimental. Ses films, comme le décrit un résumé sur l'auteur, « interrogent le sens des choses, notre rapport au monde, à l'art et à nous-même ».

Présenté à l'IFC de Brazzaville, le long métrage a bénéficié de la participation d'une vingtaine d'acteurs congolais au talent perceptible, Sorel Bouloungui, Harvey Massamba, Cleyde Ntari, Louis Moubounou, Fred Balekita, Herve Massamba Mafioti, Nicolas Moubounou, Dodelvia Itoua. Le film a été projeté à Pointe-Noire samedi 7 janvier.

Quentin Loubou

NÉCROLOGIE

Okana Chuco, agent Des Dépêches de Brazzaville, Koko Vanessa Tiether ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fils Okana Exaucée Yoan survenu ce dimanche 08 janvier 2017 à l'hôpital de base de Talangäi. La veillée mortuaire se tient au n° 19 de la rue Mossaka Ouenzé (réf: av. Boueta-Mbongo, arrêt Jane Viale) La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



A VENDRE

Plateau des 15 ans rue Louémé entre 16^e et Loutasie Villa R + 1 (étage).

Prix 150 millions.

Contact : 01 600 22 42 / 05 512 63 21

Vend aux Plateaux des 15 ans R+1 (villa à étage) + annexe rue Louémé entre 16^e et Loutassi. Prix initial 280 millions. Prix de fin d'année 130 millions.

Contact : 01 600 22 42



**CLUB AFRIQUE
DÉVELOPPEMENT**

CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS

CONFERENCE DE LANCEMENT DU CLUB AFRIQUE DEVELOPPEMENT
SOUS LE **THEME** « AFRIQUE DEVELOPPEMENT : QUELS LEVIERS
DE CROISSANCE POUR LA PME »

20 JANVIER 2017, HOTEL ATLANTIC PALACE POINTE-NOIRE
(SUR INVITATION)



Crédit du Congo



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

APPLICATION DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Des difficultés s'accumulent

Une semaine après la signature du compromis politique du Centre interdiocésain, les évêques catholiques ont trouvé plus de problèmes que de solutions. D'ici là, il y a tous les arbitrages à effectuer pour le partage du pouvoir.

Décidément, on n'est pas encore sorti de l'auberge. Après la signature de l'accord du 31 décembre qui était censé dénouer la crise dans laquelle le pays s'est engouffré à la suite de la non-organisation des élections dans le délai constitutionnel, sa mise en œuvre est loin d'être un acquis. On continue à tourner en rond. Les évêques catholiques qui ont offert leurs bons offices pour parvenir à ce résultat se rendent à l'évidence que les choses ne sont pas aussi simples que cela. Juste après les assises du Centre interdiocésain, Mgr Fridolin Ambongo (archevêque de Mbandaka-Bikoro), et ses pairs ne cessent de multiplier des allers et retours auprès des acteurs politiques réfractaires à l'accord du 31 décembre qu'ils tentent de ramener aux bons sentiments. Peine perdue. Au-delà des déclarations de bonne intention entendues par-ci par-là, les lignes ne bougent pas donnant l'impression du sur place. Le front pour le respect de la Constitution (FRC) qui a promis de signer incessamment l'accord ne fait plus montre d'empressement et entend obtenir des garanties sûres par rap-

port à sa revendication majeure, celle de présider le Conseil national de transition confié à Étienne Tshisekedi.

Là-dessus, le Rassemblement n'entend pas lâcher du lest et ne manque pas d'arguments pour justifier le choix porté sur le vieil opposant historique, par ailleurs, leader de l'UDPS. Les inquiétudes exprimées par le Front, qui a dénoncé le diktat de l'UDPS qui s'est aussi adjugé le poste de Premier ministre, ont été balayées par le Rassemblement. Cette plate-forme de l'opposition note qu'Étienne Tshisekedi « n'a pas été porté à la tête du Comité de suivi des accords en tant que président de l'UDPS, mais plus tôt comme président du Rassemblement, par consensus et à titre personnel ». Nonobstant ces explications, le MLC et ses alliés du Front sont restés sur leur garde. En dernière minute, les deux plates-formes se sont convenues autour d'un arrangement dont les propositions seront soumises aux évêques ce mardi.

Si le choix porté sur Étienne Tshisekedi l'a été par consensus bien qu'il existe encore quelques contestations, il n'en est pas le cas de celui de son fils biologique Félix Tshisekedi pressenti futur Premier ministre de la transition. Pour le G7 qui ne trouve pas d'inconvenient que ce poste revienne à l'UDPS (parti phare du Rassemblement), cependant la personne à désigner n'aurait pas d'em-



Des évêques catholiques

blée le quitus de la plate-forme. « Lorsque nous, le G7, disons que nous faisons confiance à l'UDPS, cela ne veut pas dire que nous allons accepter n'importe quelle personne qu'on va nous donner », a déclaré Pierre Lumbi, leader du Mouvement social pour le renouveau (MSR). Entre-temps, l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre pilotée par Samy Badibanga continue de rejeter le compromis politique du Centre interdiocésain négocié sans son accord. Quant à la déchéance de l'actuel Premier ministre, le sujet paraît ne pas préoccuper ce regroupement politique de circonstance qui, citant la Constitution, note que « c'est le Premier ministre qui doit choisir de démissionner ou il doit être démis par

l'Assemblée ».

Dans le cas d'espèce, aucun de ces deux cas de figure n'est à l'ordre du jour. À la majorité présidentielle, on laisse entendre que le soutien au nouveau gouvernement issu du Centre interdiocésain n'aurait rien d'automatique. Tout devra se jouer à l'Assemblée nationale à défaut de la démission de l'équipe gouvernementale conformément à la Constitution. Des remises en cause qui inquiètent quant à la suite du processus. Face aux positions difficilement conciliables des uns et des autres, l'arbitrage des évêques s'impose, cette fois-ci plus qu'hier, car il s'agit de gérer des susceptibilités. « Là, il faut discuter avec les politiciens. Et, c'est la partie la plus difficile parce que là, il

s'agit de la mise en application d'un accord. Ça signifie donner des postes à des plates-formes politiques. Ça signifie aussi mettre des noms sur les postes et quand on commence à toucher à des personnes, les susceptibilités montent à la surface et aussi les intérêts égoïstes », a reconnu Mgr Fridolin Ambongo.

Pour l'heure, les parties prenantes aux négociations directes du Centre interdiocésain s'attellent à finaliser leurs propositions d'arrangement particulier pour la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre, lesquelles propositions feront l'objet d'harmonisation au cours de la séance de ce 10 octobre sous la direction des évêques catholiques.

Alain Diasso

AFFAIRES FONCIÈRES

Le Dr Félix Kabange Numbi prend connaissance des réalités du terrain

Les services de la circonscription foncière de Ngaliema ont accueilli le nouveau ministre des Affaires foncières, le Dr Félix Kabange Numbi, en visite d'inspection dans les bureaux de cette administration qui gère les communes de Kintambo et Ngaliema. Les bureaux du cadastre fiscal et technique, des géomètres, d'enregistrement et notariat ont été visités en compagnie du secrétaire général, du conservateur des titres immobiliers, du chef de cadastre et de quelques chefs des bureaux .



La visite du service des archives a permis au ministre de comprendre les différents problèmes qui minent le secteur. C'est notamment le manque d'informatisation du service et de numérisation des titres immobiliers. Cette visite a été suivie d'une vaste réunion avec ces différents responsables. Au menu de ces échanges, la situation de cette circonscription foncière de Ngaliema a été passée au crible. Cette circonscription foncière a été créée tout récemment en avril 2016 et a la spécificité d'avoir des espaces occupés par des chefs coutumiers. Avec 211 agents, elle est l'une des dix circonscriptions foncières qui gèrent la ville de Kinshasa.

Dans son mot de circonstance, le secrétaire général a sollicité du ministre son implication dans la résolution des conflits qui minent le secteur foncier en général. Il s'agit, entre autres, des problèmes de conservation de la

documentation, la numérisation et la sécurisation des titres immobiliers.

Pour sa part, le ministre a annoncé des descentes sur le terrain dans les prochains jours pour pouvoir discuter avec les concernés et les responsables des services fonciers. Il a exigé la présentation des lotissements créés formellement et ceux qui n'ont pas encore été créés pour la régularisation des documents. Le Dr Félix Kabange a également évoqué les embranchements avec le service de l'Urbanisme et habitat. Pour les cent neuf circonscriptions foncières, il faut publier des arrêtés délimitant les zones rurales .

Aline Nzuzi

CROISSANCE

2017 sera une année difficile pour l'Afrique

Après avoir subi de plein fouet la chute des prix des matières premières, le continent africain ne va pas renouer aussi facilement avec la croissance économique.

Une légère reprise du PIB africain n'est pas exclue, à en croire la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) qui tablent respectivement sur un rebond de 2,9 % et de 3 %. Réalisme ou pas, les économistes considèrent que les années de forte expansion économique sont derrière l'Afrique, du moins dans l'immédiat.

Les dirigeants africains devront réaliser d'importantes réformes pour redynamiser leurs économies fortement dépendantes des produits de base, ont recommandé les institutions de Bretton Woods. En somme, il faudra aller chercher cette croissance quelque part. Dans la région, la crise mondiale a frappé plus durement les pays exportateurs de matières premières comme le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, le Ghana et l'Égypte. Depuis octobre 2016, le FMI a appelé à leurs gouvernements d'agir sans

attendre la dégradation de la situation. Concrètement, ils devront intervenir dans les trois domaines d'urgence : ajustement budgétaire vigoureux, renforcement des mesures de protection sociale et réformes structurelles pour améliorer la compétitivité et la diversification de l'économie. Le temps ne joue pas en faveur des pays miniers et pétroliers pour la simple raison que les déséquilibres macro-économiques vont finir par compromettre les perspectives de croissance et retarder l'évolution vers une reprise robuste et créatrice d'emploi.

Pour la BM, même avec cette projection de reprise de l'économie africaine, il est difficile de penser dépasser les niveaux record enregistrés entre 2011 et 2014. Selon elle, les performances économiques de l'Afrique resteront contrastées en 2017. Par ailleurs, d'autres pays de la région vont prendre une toute autre trajectoire. La Tanzanie, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Éthiopie sont quelques uns des pays de la région qui renforceront la croissance grâce à la diversification de l'économie.

Laurent Essolomwa

PHOTOGRAPHIE

La Halle de la Gombe accueille l'exposition « Peregrinate »

Organisée par le Goethe-Institut, l'activité qui va marquer de façon solennelle la soirée du 11 janvier, le lancement de la première programmation de 2017 de l'Institut français de Kinshasa (IFK), met en lumière le travail de la Kenyane Mimi Cheron Ng'ok et des Sud-Africains Thabiso Sekgala et Musa N. Nxumalo.

Le vernissage prévu pour mercredi à 18h en présence de Musa Nxumalo va ouvrir les portes de l'exposition qui, souligne le Goethe-Institut, « explore le concept de la photographie comme principe commun d'enquête, de découverte et de représentation – une errance dans laquelle se lance le photographe transformé en voyageur et en explorateur ». Et de renchérir que les œuvres, qui seront exposées à la Halle de la Gombe du 11 au 17 janvier, « dépeignent

le voyage comme un récit elliptique intégrant différents lieux et analysent le rapport de chaque photographie à l'espace ». C'est donc à raison que l'exposition est titrée « Peregrinate – Notes sur le voyage dans le temps et sur l'espace ».

Par ailleurs, l'exposition s'épanche particulièrement, apprend-on, sur une sorte d'analyse des « notions de politique de l'espace, d'économie du temps et du voyage et les différentes possibilités de se déplacer accordées aux voyageurs ». Il s'agit donc, comme le renseigne le sous-titre d'une somme de « Notes sur le voyage dans le temps et sur l'espace » des trois exposants, en l'occurrence Mimi Cheron Ng'ok, Thabiso Sekgala et Musa Nxumalo. Les clichés des trois randonneurs livrent les uns et les autres leurs expériences personnelles. Ils sont décrits comme



PEREGRINATE

EXPOSITION DE TROIS PHOTOGRAPHES AFRICAINS

VERNISSAGE: 11 JANVIER 18H
SALLE D'EXPOSITION
INSTITUT FRANÇAIS



Un cliché de Musa Nxumalo illustrant l'affiche de l'exposition de la Halle de la Gombe

une chronique de divers voyages effectués dans divers contextes. Ainsi, dans le lot des photographies certaines rendent des instants vécus indifféremment dans un environnement familier, dans les pays voisins, ainsi que dans des contrées lointaines.

Profitant de l'occasion, Musa N. Nxumalo mettra à profit son passage à Kinshasa pour animer un atelier sur la photographie à l'intention de jeunes photographes

kinois. Il fera donc partie des animateurs de la master class du Goethe-Institut qui se tiendra toute la période de l'exposition, soit du 12 au 17 janvier à l'IFK, avec le commissaire Simon Njami et le photographe congolais Sammy Baloji.

Notons que la « Master Class de Photographie » prévue en marge de l'exposition « Peregrinate » n'est pas une première sur le continent. En effet, c'est

à travers cette initiative que le Goethe-Institut s'emploie à la formation de jeunes photographes africains. Entreprise en 2008 par le Goethe-Institut et Simon Njami, la Master class dont Sammy Baloji est au nombre des premiers diplômés propose une plate-forme critique aux photographes en herbe de toute l'Afrique.

Nioni Masela

COMMERCE EXTÉRIEUR

Controverse autour de l'interdiction d'importation de la viande de porc en provenance de la Belgique

Il s'agit, selon la FEC, de préciser notamment le pays d'origine de la viande de porc dont question, la Belgique n'étant qu'un pays de transit des cargaisons venues d'ailleurs.

La décision du gouvernement prise fin décembre 2016 interdisant « l'importation de la viande de porc en provenance de la Belgique » continue de susciter des remous dans l'opinion. La Fédération des entreprises du Congo (FEC) dont certains opérateurs économiques importent essentiellement leurs marchandises de la Belgique est montée au créneau pour demander au gouvernement de donner via son ministère du Commerce extérieur de plus amples explications sur les contours de cette

décision. Pour la FEC, la décision, quoique salutaire, risque de nuire aux importateurs congolais dont les cargaisons ont déjà pris la destination de la RDC. Il s'agit, selon la FEC, de préciser notamment le pays d'origine de la viande de porc en question. Dans le milieu gouvernemental, on laisse entendre que cette décision fait suite à une alerte lancée récemment par l'Union européenne faisant état de la présence d'un composant chimique dangereux dans une cargaison de viande de porc qui partait en direction de l'Afrique centrale en transitant par la Belgique. Toutefois, en parlant de « viande de porc en provenance de la Belgique », le gouvernement aurait, de l'avis de la FEC, entretenu le flou dans les es-

priés. Dans une Note adressée le 3 janvier 2017 aux directeurs centraux et provinciaux de la Direction générale des douanes et accises, le directeur général adjoint demande à ces collaborateurs d'assurer une stricte application de cette mesure du gouvernement. Le drame est qu'au niveau de la population, l'information ne passe pas et les Kinois continuent à consommer de la viande de porc comme si de rien n'était, quel que soit leur pays de provenance. D'autres sources indiquent que les opérateurs économiques opérant en RDC n'importent plus de la viande de porc de la Belgique depuis bien longtemps. Quoi de plus normal que cela ne soit qu'une précaution d'usage.

Alain Diasso

MESSAGE À LA NATION

Jean-Pierre Bemba appelle les Congolais à œuvrer pour la paix

Tout en félicitant l'initiative de la Cénco, qui a conduit les discussions directes entre acteurs politiques et sociaux congolais, le président du MLC a exhorté les Congolais à privilégier l'intérêt général et non le positionnement des personnes.

Dans un message à la nation lu le 9 janvier 2017 par la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), Eve Bazaïba, le président du MLC, le sénateur Jean-Pierre Bemba, a reconnu que les discussions directes de la Cénco ont eu le mérite de poser les jalons d'une alternance politique pacifique en RDC. Par ailleurs, le président national du MLC a encouragé toute initiative politique crédible capable de trouver les voies et moyens de faire vivre les Congolais ensemble en vue d'une passation historique et démocratique du pouvoir politique dans le pays, « seul gage de stabilité et de paix au lendemain des élections en RDC », au-delà des manœuvres des uns

et des autres aux rencontres de la Cénco. J'appelle les acteurs politiques congolais, a dit Jean-Pierre Bemba Gombo, à apprendre à vivre ensemble, à œuvrer pour la réconciliation nationale au risque de fragiliser la cohabitation pacifique recherchée à l'issue de cette alternance. Éviter le positionnement des personnes Dans ce message, le chairman a également noté la contribution de son parti politique, le MLC, dans la recherche des solutions pour l'intérêt du pays. À l'en croire, dans tous les forums, cette formation politique a toujours privilégié la recherche d'une solution dans l'intérêt du pays et de la population mais non le positionnement des personnes. Notant que dans son histoire, le MLC a apporté une forte contribution à la réunification du pays et à la refondation d'un État démocratique en RDC, le sénateur Jean-Pierre Bemba a notamment cité l'exemple de Lusaka, de Sun-City I et II, de Matadi et des concertations nationales. Tout en félicitant l'initiative de la Cénco qui a mené les bons offices dans les dis-

cussions directes qui se sont clôturées le 31 décembre 2016, le président national du MLC a, par contre, relevé que 2016 qui venait de se terminer aura été une année horrible au cours de laquelle plusieurs centaines des Congolais auront perdu la vie et d'autres injustement détenus pour la défense d'une idée : le respect de la Constitution en vue d'une alternance démocratique. Jean-Pierre Bemba a souligné que ce drame a frappé sans distinction les populations de Beni, Boma, Butembo, Goma, Kananga, Kinshasa, Kikwit, Kisangani, Lubumbashi, Matadi, Tshikapa, etc. Notant qu'il avait attiré, à l'aube de l'année écoulée, l'attention sur le caractère charnière de l'année 2016 qui verrait soit l'accomplissement d'une alternance démocratique dans le pays, soit la survenance du chaos, le sénateur Jean-Pierre Bemba a formulé le vœu que plus jamais les Congolais ne soient confrontés à une crise délibérément créée pour le bénéfice d'un seul homme.

Lucien Dianzenza

VIE DES CLUBS

Trésor Mputu autorisé à rejouer avec Mazembe

La Fifa a autorisé la Fécofa à qualifier le capitaine emblématique du TP Mazembe en réponse à sa dernière demande datant de mars 2016.



Trésor Mputu Mabi

Bonne nouvelle pour les supporters du TP Mazembe en particulier et des sportifs congolais en général. L'attaquant-vedette du Club peut à nouveau jouer sous les maillots des Corbeaux lushois après près de deux années de suspension. La décision est venue de la Fédération internationale de football association (Fifa) qui a finalement levé sa mesure à la suite d'une dernière requête de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) introduite en mars dernier. L'organe faitier du football mondial a donc requalifié Trésor Mputu Mabi qui rejoint l'effectif du TP Mazembe qui aura le loisir de l'utiliser dans les différentes compétitions dans lesquelles le club est engagé cette année 2017. C'est une bouffée d'oxygène pour Mazembe qui pourra ainsi étoffer sa ligne d'attaque déjà saturée avec des joueurs tout aussi talentueux. Tout dépendra de la forme que va afficher Trésor Mputu qui n'a plus connu la haute compétition après sa suspension bien qu'il ait continué à s'entraîner dans l'informel avec son club. Il appartient à l'intéressé de travailler d'arrache-pied pour revenir à niveau et retrouver sa place de titulaire dans une équipe où la concurrence est plutôt rude à chaque poste.

Pour rappel, Trésor Mputu avait quitté le club angolais de Kabuscorp à la suite d'un conflit contractuel. Le club angolais avait contesté son départ et réclamait une indemnisation pour rupture abusive de contrat, devant les instances de la Fifa, lesquelles ont requalifié le joueur. Ne s'étant pas acquitté de la totalité de l'indemnité dans le transfert de Trésor, le club angolais de Kabuscorp doit payer une somme de 1.500.000 dollars et des pénalités au TPM. À noter que la requalification du joueur au club après une très longue période d'instruction du dossier est le résultat des longues démarches menées par le chairman Moïse Katumbi Chapwe.

A.D.

BANDITISME

La police présente onze malfaiteurs à la presse

Les services départementaux de la police au Kouilou et à Pointe-Noire ont présenté, le samedi 7 janvier, au commissariat central de la ville onze présumés malfaiteurs interpellés dans l'un des postes de contrôle de police situés sur la route nationale numéro 1

Selon les services départementaux de police, ces malfrats sont tous de nationalité congolaise et habitent à Pointe-Noire, certains parmi eux étaient longtemps recherchés par les services de police du Kouilou et de Pointe-Noire. Ces derniers opèrent fréquemment à Pointe-Noire et à Dolisie. Ils ont été appréhendés pendant un contrôle de police à l'un des postes de contrôle situés sur la route nationale numéro un, alors qu'ils étaient à bord d'un taxi en provenance de Dolisie, dans le département du Niari.

En effet, lors de cette interpellation, plusieurs objets volés ont été saisis à ces derniers, notamment poste téléviseur, billets de banque, téléphones, bijoux, gants de boxe, paires de chaussures, sacs à mains, arrache-clous et autres. Il s'agit d'Ibara Gerold, Ndinga Aynove, Akoli Vladmir Albon, Tati Ted, Iloki Riki, Ndomba Beni, Ngatsé



Une vue des présumés malfrats

Koumou Yann, MBondzo Igor le grand, Mavoungou Ndzoussi, alias Tampo, Koundissa Attendu Udriche, Malonga Ange Junior. Pour les colonels de police Serge Pépin Itoua Poto et Edmond Landry Miakatsindila, respectivement directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire et commissaire central de police de la ville de Pointe-Noire, il

s'agit d'un groupe des bandits qui constitue une association des malfaiteurs, responsables et auteurs de plusieurs actes criminels, vols à mains armées et pillage à Pointe-Noire et Dolisie. Ainsi, pour arrêter net ces comportements blâmables et assurer au quotidien la quiétude des populations au Kouilou et à Pointe-Noire, les responsables de police de ces départements

entendent doubler plus d'ardeur au travail et de rigueur conformément aux récentes orientations du président de la République prononcées lors du discours de fin d'année 2016. Interrogés sur les faits qui leur sont reprochés, ces infortunés ont reconnu chacun leurs actes et ont indiqué unanimement qu'ils ont pour chef d'équipe Mavoungou Ndzoussi, alias-

Tampo, considéré comme le cerveau penseur de ce groupe. Rappelons que c'est grâce aux nouvelles techniques et stratégies opérationnelles mises en place par les autorités policières de ces départements depuis quelque temps que la police arrive à arrêter le développement du banditisme au Kouilou et à Pointe-Noire.

Séverin Ibara

VERNISSAGE

Valloni présente ses œuvres photographiques à l'IFC

Rétrospective Valloni est l'exposition-vente du photographe Serge Sita, dit Valloni, qui a commencé depuis le 6 janvier, en présence de Fabienne Bidou, directrice de l'IFC, des artistes et invités, se poursuit jusqu'au 4 février dans le Hall d'exposition de l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire.

À travers cette exposition de photographies inédites et originales prises dans la ville océane, Valloni fait à sa manière la rétrospective de son travail en nous faisant partager sa démarche artistique. L'environnement, les vicissitudes de la vie quotidienne, l'innocence et l'insouciance des enfants en rupture communément appelés enfants de la rue ont été immor-

talisés par les clichés de Valloni. En vrai photographe d'art, il nous fait voyager dans cet univers social paré de toutes les curiosités. « L'exposition Rétrospective présente l'environnement social avec nos marchés insalubres et les denrées alimentaires non hygiéniques servies à la pelle, les enfants en rupture errants et vagabonds à la recherche d'un mieux-être chimérique et la politique de la débrouillardise ou système D encore appelé Article 15, « Débrouillez-vous pour vivre », inventé par le feu artiste musicien Pépé Kallé », a dit Valloni. Ces clichés pour la plupart en monochromes (noir et blanc) voulus par le photographe pour que la couleur ne soit pas une surcharge pour l'œil mais aussi et surtout obéisse à la logique de la photo ar-



Valloni en compagnie de Fabienne Bidou

tistique dont les adeptes défendent l'idée selon laquelle « moins il y a de choses plus on en voit. Car il arrive que la couleur fasse oublier le sujet principal ».

Cette exposition au relent humanitaire, puisqu'une partie des bénéfices sera reversée par l'artiste au Samu social Pointe-Noire, prépare une autre à venir « Article 15 » prévue pour septembre et octobre 2017.

Valloni de son vrai nom Serge Sita est né en décembre 1971 à Brazzaville. Dès son jeune âge, il est fasciné de voir des hommes réduits sur une petite portion de papier. Sa maman décida de lui offrir un appareil photo afin qu'il puisse prendre des photos

de sa famille et ses amis. Ses premiers modèles étaient ses copains de classe.

C'est en 2003 à la suite d'un stage organisé par l'Union européenne et le Centre culturel français dans le cadre du Programme de soutien aux arts plastiques qu'il passe à la photographie d'art. Depuis, il a participé à plusieurs expositions au niveau national et international comme à Dak'art en 2004, à la Biennale de Bamako en 2005 et 2009, à la Galerie Marrassa à Paris en 2008, au festival Picha à Lubumbashi en 2008 et aux Rencontres Afrikaribu à Kinshasa en 2008 et 2010 dont il a été lauréat lors de la première édition.

Hervé Brice Mampouya



Une photographie des enfants en rupture Crédit photo «DR»

CÉLÉBRATION

La journée internationale du sport féminin n'est pas connue

Chaque 24 janvier de l'année, la communauté mondiale sensibilise l'opinion internationale à la place que peut occuper le sport féminin (football, handball, basketball, volleyball, natation, tennis, rugby, athlétisme, gymnastique et autres) dans chaque pays du monde à travers l'organisation des différentes disciplines sportives féminines. Mais au Congo en général et dans la ville océane en particulier, cette journée n'est pas connue par les citoyens.

Que ce soient certains responsables sportifs, les sportifs eux-mêmes et la population tout court, les gens ont plus tendance à parler de la journée mondiale du sport pour le développement et la paix que de celle du sport féminin. Car dans deux semaines seulement, le monde célébrera la troisième édition de cette journée, mais dans les états-majors sportifs, disons mieux dans les fédérations, ligues et clubs, cette idée de la journée mondiale du sport féminin n'est même pas à l'ordre du jour.

Interrogé sur l'existence d'une telle journée, un jeune ponténégrin s'est plutôt exprimé sur l'existence de la journée mondiale du sport pour le dévelop-

pement et la paix. « Parlez-moi plutôt de la journée mondiale du sport pour le développement et la paix. Car elle se célèbre le 6 avril de chaque année et montre combien le sport joue un rôle important dans l'éducation, la santé et le développement humain. Cette journée est un excellent moyen de rapprochement des peuples et des hommes. Et, à ce titre, elle est source de paix. Quant à la journée mondiale du sport féminin, je n'en sais rien », a-t-il dit.

Ce moment serait l'une des occasions pour les tenants des sports au Congo en général et dans les départements en particulier d'organiser des actions sportives féminines afin de mieux faire connaître l'univers du sport féminin, ses pratiquantes, ses athlètes de haut niveau et aussi présenter les possibilités offertes aux femmes pour pratiquer ou s'inscrire à un club sportif, à travers l'éventail des disciplines et des installations sportives existantes. Lors des Jeux africains 2015 par exemple, le Congo a obtenu une note très satisfaisante de la part des décideurs et acteurs sportifs internationaux en matière d'infrastructures sportives capables d'abriter n'importe quelle disci-



Des femmes congolaises jouant au nzango (photos archives)

pline sportive même féminine. D'où la nécessité de faire asseoir une vraie charpente des sports féminins au Congo.

En matière de football féminin au Congo par exemple, nombreux sont des gens qui pensent qu'il est resté inactif depuis près de 7 ans.

Ceux qui suivent son évolution notent que la prometteuse sélection

des Diables rouges n'avait plus joué un seul match de football depuis la CAN 2009.

Le sport féminin tel que le Nzango est à encourager car il va très rapidement compléter la liste des sports féminins pratiqués au Congo. Cette journée internationale du sport féminin aurait plus d'avantages si elle était célébrée au Congo, car elle donnerait

un peu plus de visibilité à ces braves femmes congolaises qui pratiquent déjà de diverses disciplines sportives. Notons que cette journée internationale du sport féminin est née de la volonté des médias audiovisuels et des acteurs et décideurs sportifs du monde pour permettre à ce sport de gagner en visibilité.

Faustin Akono

PRÉPARATIFS AU CHAMPIONNAT NATIONAL

Cara fait ses derniers réglages

Dans le cadre de ses préparatifs au Championnat national de football Ligue 1 dont le coup d'envoi sera donné le 21 janvier à Brazzaville, le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) a entrepris, la semaine dernière à Pointe-Noire, la phase finale de sa préparation par une série de matches amicaux.

Quatre équipes de Pointe-Noire ont répondu à l'offre de Cara dans son objectif de jauger le niveau technique de ses hommes retenus pour deux événements sportifs décisifs dont l'équipe s'est engagée cette année afin de parfaire sa préparation, à savoir le Championnat national de football Ligue 1 et la Coupe de la Confédération africaine de football qui démarre le 11 février. Les équipes qui ont accepté d'accompagner le Cara sont la Sélection départementale du Kouilou, le FC Nathaly's qui vient de faire sa montée cette saison en ligue d'élite, l'équipe de Total EF Congo évoluant en ligue 2 nationale et lui-même le Cara, organisateur dudit tournoi. Le tournoi a démarré, le 6 janvier, au Complexe sportif de Pointe-Noire avec la large victoire du Cara sur la Sélection mise en place par la ligue de Pointe-Noire, 5 buts à 0. Il s'est poursuivi le 8 janvier avec deux rencontres, le Cara a été



Salutation des joueurs des deux équipes

battu en deuxième match par le FC Nathaly's, 2 buts à 1. Les deux équipes ont fait jeu égal en première période, 0 but partout. Du retour des vestiaires après quelques changements effectués par le staff technique du Cara, Cabwel Kivoutouka inscrit de la tête le premier but du match à la suite d'une rentrée de touche. Mais ce but n'a pas perturbé le moral des jeunes de Nathaly's qui jouaient leur match test de ligue 1 puisque plus de dix minutes plus tard, Lionel Aubin a marqué le but d'égalisation, 1 but partout. Ce score n'étant pas suffisant pour cette jeune équipe enthousiasmée qui voulaient bien confir-

mer sa montée en ligue 1, Maurice a ajouté un peu de sel dans la sauce en temps additionnel. FC Nathaly's a gagné la rencontre sur le score final de 2 buts à 1. Le duel Cara-FC Nathaly's s'est joué juste après la victoire de la Sélection départementale du Kouilou face à Total EF Congo, 3-2.

Cara attendu à Kinshasa

Après ces deux journées à Pointe-Noire, le Cara a quitté la ville océane le 9 janvier pour Kinshasa en République démocratique du Congo où le club congolais va livrer trois matches respectivement contre DCMP le 11 janvier, Renaissance le 13 janvier et Vita

club le 15 janvier avant de revenir à Brazzaville. Toutefois, le tournoi lancé va se poursuivre à Pointe-Noire pour permettre au staff technique de Nathaly's de peaufiner sa préparation. Le 12 janvier, le FC Nathaly's va affronter la Sélection départementale et le 15 janvier, Nathaly's va s'opposer à Total EF Congo.

La réaction des deux entraîneurs à l'issue du match Cara/FC Nathaly's. Pour Hugues Ngondila, l'entraîneur de Cara, des leçons à tirer. « Beaucoup d'enseignements à tirer à l'issue des deux matches. Nous sommes en préparation, ça été fructueux au niveau de l'efficacité. Mais on n'a pas été bon

lors du deuxième match car on s'est procuré plusieurs occasions de buts. Malheureusement, on n'a pas été précis dans la finition. On a manqué de concentration à la fin pour prendre un but juste au temps additionnel », s'est dit l'entraîneur qui a félicité la jeune équipe de Nathaly's très enthousiaste. De son côté, l'entraîneur de Nathaly's Gilles Hugon a félicité ces joueurs. « On vient de la ligue 2, on sait tout le travail qu'on doit faire pour rivaliser avec les grandes équipes. Le Cara nous a montrés toutes les difficultés qu'on va avoir en première ligue », a indiqué l'entraîneur.

Charlem Léa Legnoki

ARTS MARTIAUX

La section Brazzaville de Close-combat mise en place



Les membres du bureau de la section Brazzaville de Close-combat/crédit photo Adiac

Le nouveau bureau de la structure en charge du Close-combat dans la ville capitale s'est donné pour mission de vulgariser la discipline en vue d'accroître le nombre de pratiquants à tous les niveaux ou presque, organiser des formations à l'endroit des entraîneurs qui ont la charge d'encadrer les athlètes... « La tâche ne sera pas facile, j'en suis conscient. Mais avec le concours de tous les membres du bureau, de ceux de l'association congolaise de Close-combat et de la Fédération congolaise de boxe des pharaons rénovée à laquelle nous sommes affiliés, je crois que nous allons réaliser ce qu'il faut pour l'essor de cette discipline dans le département de Brazzaville », a déclaré Alain Chabert Madzou, élu président de la section Brazzaville de Close-combat. Celui-ci aura pour collaborateurs: Habib Mokandzila, premier vice-président secondé par Médard Ndongala. Henri Ngolo assume les fonctions de secrétaire général. Angèle Nfinga est trésorière avec pour adjoint Luc Babelana...

Le président de la Fédération congolaise de Boxe des Pharaons rénovée, Jean Samba, qui a supervisé les travaux de l'assemblée ayant abouti à la mise en place de ladite section départementale, a exhorté ces derniers à tout mettre en œuvre pour faire évoluer le Close-combat. « La devise du Close-combat c'est "vaincre simplement". Vous devez donc produire le maximum de résultats avec un minimum d'efforts c'est-à-dire en dépensant techniquement moins d'énergie », a-t-il dit aux membres du bureau. Les autres postes vacants pour lesquels les candidatures n'ont pas été enregistrées seront complétés lors de l'assemblée générale inaugurale, dont la date reste à déterminer.

Rominique Nerplat Makaya

PRÉPARATION CAN GABON 2017

Le Sénégal vient à bout de la Libye en terre congolaise

Les Lions de la Terranga (Sénégal) se sont imposés 2-1 face aux Libyens lors du match amical disputé le 8 janvier au stade de l'Unité au complexe sportif de la Concorde (Kintélé) où l'équipe nationale du Sénégal a élu domicile pour finaliser sa préparation avant de s'envoler au Gabon. Le mercredi 11 janvier, les Sénégalais en découdront avec les Diables rouges.

« Je suis globalement satisfait de la prestation de l'équipe quant à son attitude, son comportement et même la qualité de son jeu... »,

a indiqué Aliou Cissé, l'entraîneur du Sénégal, ancien capitaine des Lions de la Terranga, finaliste de la CAN 2002, quart de finale du mondial disputé la même année au Japon et en Corée. Effectivement, dès la

19^e minute du jeu, l'attaquant Moussa Sow a ouvert la marque sur une balle mal repoussée par le portier Libyen, Abdissalam Abdl Msallem. Le score n'a pas changé jusqu'à la pause.

De retour des vestiaires, à la 58^e minute, le gardien libyen a



Keita Baldé enflammant le flanc droit/crédit photo Adiac

manqué sa sortie donnant ainsi l'occasion à Ismaila Sarr, seul devant les buts, de doubler la mise pour le Sénégal. Dix minutes plus tard, la Libye s'est ressaisie lorsque Mohamed Y A Ghanudi a réduit le score. « C'est un but que nous avons pris par manque de concen-

tration », à en croire Aliou Cissé qui a évoqué la fatigue des joueurs qui, avant, ont fait un grand travail d'endurance, de puissance et de capacité. Il a néanmoins rappelé à ses

joueurs la nécessité d'être costaud mentalement lorsqu'on est gagné par la fatigue. Toujours dans le cadre de leur préparation, les Lions de la Terranga seront face aux Diables rouges le mercredi 11 janvier à Brazzaville.

R.N.M.

FOOTBALL:

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Coupe de France, 32^e de finale

Vendredi soir, Laval a débuté son année 2017 par une élimination face à Avranches, pensionnaire de National. Les Tangos chutent sur le score de 1-3, sans Yven Moyo et ni Davel Mayela, non retenus. Chris Malonga est entré à la 57^e alors que le score était d'un but partout.

Sans Yhoan Andzouana, non retenu, Monaco obtient son billet sans forcer face à Ajaccio (2-1).

Dalnath Miatoudila est resté sur le banc lors de l'élimination de Viry-Châtillon au Poiré-sur-Vie (1-3). Arrivé deux jours auparavant au sein du club vendéen, Jovick Tsika Kabala n'a pas pris part au match. Fernand Mayembo n'est pas entré en jeu lors de la victoire de Niort à Blagnac (1-0).

Bergerac peine mais se qualifie face au FC Rodéo-Toulouse (2-2 puis 3-2 aux tirs au but). Titulaire, Damien Mayenga égalise pour les Périgourdiens à la 33^e.

Pressenti comme titulaire, Blanstel Koussalouka est finalement resté sur le banc lors de la qualification du CA Bastia sur le terrain de Hauts-Lyonnais (4-3 aux tirs au but).

Brunallergene Etou, titulaire et averti à la 76^e, ne peut empêcher le revers de Drancy à Quevilly (2-3). Hermann Mogomba, dans les rangs blésois, et Jules Iloki, dans le camp nantais, étaient titulaires au coup d'envoi de la qualification des Canaris chez le Blois Foot 41 sur le score de 2-1. Iloki a été remplacé à

la 61^e, alors que le score était d'un but partout.

Sans Briphil Nkouma, non retenu, Grenoble est éliminé à domicile par Fréjus-Saint-Raphaël (1-2).

Christ-Emmanuel Maouassa était titulaire lors de la qualification facile de Nancy à Besançon (3-0). Yann Mabella n'était pas dans le groupe, tandis que Tobias Badila est à l'infirmerie.

Arnold Bouka-Moutou était titulaire lors du succès de Dijon à Louhans-Cuiseaux (2-0). Dylan Bahamboula est resté sur le banc.

Son jumeau, Dolan, était lui titulaire lors de l'élimination de Sainte-Geneviève-des-Bois par Caen (0-3). Remplaçant, Phytocles Bazolo est entré à la 61^e, alors que Durel Avounou et Exaucé Ngassaki n'étaient pas dans le groupe.

Annoncé titulaire au Parc des Princes, Thiévy Bifouma a finalement refusé de faire le déplacement avec le SC Bastia (corrigé 0-7 par le PSG). Une défection qui devrait accélérer le départ de l'ancien Rémois, annoncé à Osmanlispor depuis quelques jours.

Sans Randi Goteni, non retenu, Troyes est éliminé à Auxerre (2-4). Hardy Bingula et Charley Mabiala n'étaient pas non plus sur la feuille de match.

Brice Samba junior n'a pas bénéficié de l'alternance entre gardiens et est resté sur le banc lors de la qualification de l'OM à Toulouse (2-1 après prolongations).

Deuxième titularisation de la saison pour Fodé Doré, après la Coupe de la Ligue, lors de la qualification poussive d'Angers à Granville. Aligné au milieu, Fodé Doré a livré un match inégal. A court de compétition, il a parfois manqué de coffre et de lucidité. Une tentative avortée au quart d'heure de jeu puis une passe décisive pour Nwakaeme à la 60^e et finalement remplacé à la 66^e.

Sans Alan Dzabana, non convoqué, Lyon corrige Montpellier (5-0). Dans les rangs héraultais, Morgan Poaty n'était pas dans le groupe, contrairement au jeune Bryan Passi (19 ans), dont c'était la première apparition dans le groupe pro.

Espagne, 17^e journée, 1^{re} division

Séville l'emporte sans problème chez la Real Sociedad (4-0). Steven N'Zonzi, sollicité par des grosses écuries européenne (notamment la Juventus), était titulaire dans l'axe du milieu de terrain. Avec 5 points d'avance sur l'Atletico, les Andalous sont assurés de rester le podium.

Grèce, 1^{re} journée (jeudi 5 janvier) En ce début d'année, la première division grecque rattrape son retard en programmant les deux premières journées, reportées, fin août, en raison de problème de désignation des arbitres. A ce titre, le PAS Giannina de Christopher Mabolou, remplacé à la 75^e, rapporte un point de Panionios (1-1).

Christopher Samba, lui, n'était pas

dans le groupe du Panathinaikos, battu à Plataniias (0-1).

Grèce, 2^e journée, 1^{re} division

Ce dimanche, le PAS Giannina prend les trois points chez le PAOK Salonique (1-0). Remplaçant, Christopher Mabolou est entré à la 76^e, alors que le score était acquis depuis la 16^e.

Israël, Coupe de l'Etat, 8^e tour Mavis Tchibota et l'Hapoel Kfar Saba sont balayés sur le terrain du Beitar Jérusalem (0-3). Et sont éliminés.

Italie, 19^e journée, 1^{re} division

Sans Senna Mangué, non retenu, l'Inter de Milan l'emporte 2-1 chez l'Udinese. Septièmes, les Intéristes sont à 5 longueurs du podium.

Angleterre, FA Cup, 3^e tour

Sans Prince Oniangué, non retenu, Wolverhampton se qualifie sur le terrain de Stoke City (2-0). Gianneli Imbula, titulaire dans les rangs des Potters, a été remplacé à la pause.

Angleterre, 25^e journée, 4^e division

Amine Linganzi est resté sur le banc lors du revers de Portsmouth sur le terrain de Doncaster (1-3). Avec cette défaite chez le leader, Pompey reste 4^e à 10 longueurs de son adversaire du jour et à 4 points du 3^e, Carlisle United.

Angleterre, 24^e journée, 6^e division, groupe sud

Remplaçant, Chris Mboundou est entré à la 67^e lors de la défaite de Whitehawk chez les Clarets de Chelmsford (0-1). Avec 22 points,

les Hawks sont en position de 19^e et premier non reléguable. Mais comptent 2 matchs en retard.

Angleterre, 13^e journée, 1^{re} division U23

Sans Offrande Zanzala, en phase de reprise, les U23 de Derby County s'inclinent chez ceux d'Arsenal (1-2). Avec ce 8^e revers de la saison, Derby County est dernier avec 9 points.

Belgique, 7^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

De retour à l'entraînement et appelé dans le groupe élargi de Roulers, Maël Lépicier était finalement en tribunes lors du déplacement de son équipe chez son ancien club, Antwerp. Sans lui, Roulers s'incline 0-1. La première défaite du leader depuis le 4 septembre.

Jordan Massengo était titulaire lors du carton de l'Union-Saint-Gilloise face à Louvain (4-0). Yannick Loemba n'est pas entré en jeu dans les rangs de l'OHL. C'est la première victoire des Bruxellois dans ce tournoi de clôture.

Si Roulers reste en tête avec 1 point d'avance sur Antwerp (14 points contre 13), Louvain est 5^e avec 9 points et l'Union-Saint-Gilloise, 7^e avec 5 unités, est cède sa place de lanterne rouge.

Chypre, 18^e journée, 1^{re} division Sans Donneil Moukanza, convalescent (tendon d'Achille), l'Aris chute lourdement chez l'APOEL (0-5). Onzième, l'Aris totalise 11 points.

Camille Delourme